

Être parrain
concrètement
c'est quoi ?



En partenariat avec le
Ministère de la Jeunesse et des
Solidarités actives, actenses
développe un dispositif
expérimental de parrainage
d'aide à l'orientation dans 20
lycées ZEP d'Île-de-France.

- ✓ **AIDER** son filleul à se questionner sur son projet professionnel;
- ✓ **APPORTER** des éléments concrets sur le monde du travail et les métiers;
- ✓ **ETRE PRESENT** au lycée **4 samedis matins par an** et échanger régulièrement par mail ou par téléphone avec son filleul.
- ✓ **Chacun**, quels que soient son métier et son secteur d'activité, **peut être parrain !**

**Vous souhaitez partager
votre expérience et aider un
lycéen dans la construction
de son projet professionnel?**

**Contactez dès maintenant
l'équipe actenses :
Guillaume Leterrier,
Responsable du Programme
Parrainage – 06 98 70 32 33
ou parrainage@actenses.org**